

La ville d'Ecully

Temps périscolaires en élémentaire

Accueil matinal, étude surveillée, ateliers éducatifs périscolaires,
centre de loisirs du mercredi.



La municipalité poursuit un double objectif :

- › créer un environnement et des relations propices à l'épanouissement de l'enfant ;
- › prendre en compte le rythme de vie, l'intégration sociale et la réussite scolaire.

Le service des activités éducatives gère tous les temps périscolaires : l'accueil matinal, la restauration scolaire, l'interclasse, l'étude et les ateliers éducatifs périscolaires (activités culturelles et sportives).

Une aide financière du C.C.A.S est possible pour les différents temps périscolaires. Se renseigner au 04

Une aide matérielle en argent est possible pour les enfants à temps partiel. Se renseigner au 04 78 64 17 00.

ACCUEIL MATINAL

- › Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h20
- › Tarif : Journée 3,20€ (jusqu'à 7 jours par mois) - Forfait mensuel 24€.

ÉTUDE SURVEILLÉE

- › Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h, pour apprendre ses leçons.
- › Service gratuit.

ATELIERS PÉRISCOLAIRES

Dans le cadre de l'organisation des temps périscolaires, la Ville propose des ateliers éducatifs, culturels et sportifs pour les enfants d'élémentaire, du CP au CM2.

Votre enfant pourra pratiquer une ou deux activités maximum par semaine.

Dans l'année, quatre périodes sont proposées, ainsi quatre ou huit activités différentes peuvent être découvertes par votre enfant selon son choix de début d'année.

4 périodes

1re période : du 8/11/21 au 17/12/21 ; 2e période : 3/1/22 au 11/2/22 ; 3e période : 28/2/22 au 15/4/22 ; 4e période : 2/5/22 au 24/6/22

Horaires des ateliers

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : **de 16h30 à 18h30**

(transport compris s'il y a lieu).

- › Tarif annuel : 1 atelier/semaine : 120€
- › 2 ateliers par semaine : 240€

Pour tout renseignement sur les ateliers périscolaires, contacter le manager d'école.

Télécharger le descriptif des activités proposées dans le cadre des ateliers périscolaires et la fiche d'inscription selon l'école de votre enfant.

[École du Centre](#)

[École des Cerisiers](#)

[École de Charrière-Blanche](#)

[École du Pérollier](#)

[École Vallon de Grandvaux](#)

Contact :

Service des activités éducatives

Coordination des activités éducatives périscolaires :

Tél. : 04 72 18 10 08

enseignement@ville-ecully.fr

AIDE POUR LES FAMILLES



PAIEMENT DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE



Ville
d'Écully

MAIRIE D'ÉCULLY

1 place de la Libération

CS 80212

69134 écully Cedex

HOA/DFC

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h

Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même
horaires sauf lundi : journée continue
de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout
accepter

Personnaliser